

Le Quotidien 2

mardi 14 juin 2005

L'éveil musical n'a plus d'âge

Dès l'âge de 10 mois, il est possible d'initier bébé au piano. L'éveil musical n'est jamais trop précoce et permet à l'enfant un réel épanouissement.

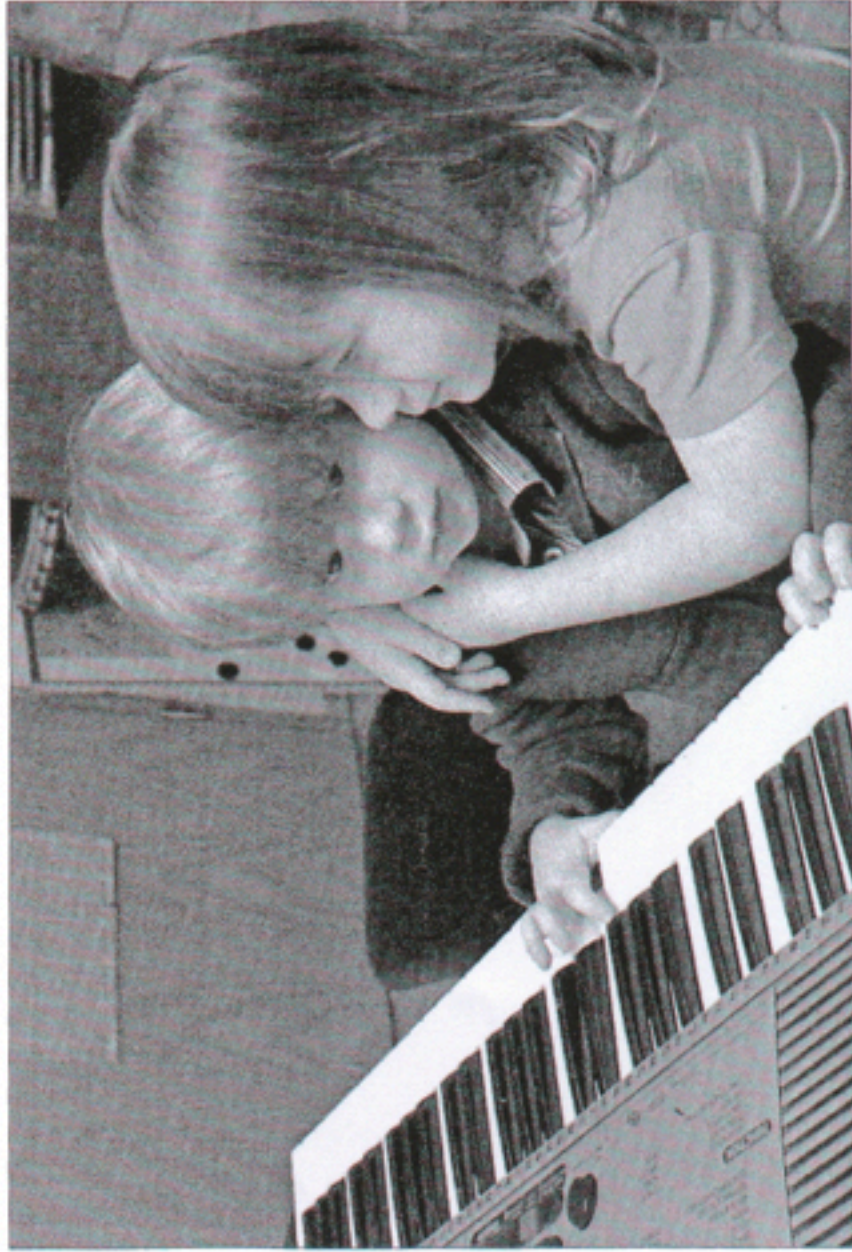


Photo: zineb wilhelm

Une approche éducative innovante a été mise au point afin de permettre à de jeunes enfants âgés de 10 mois à 12 ans de s'initier au piano. Cette méthode est unique au Grand-Duché. L'école de musique de Selma Schauls Muslkand, ouverte au Luxembourg depuis septembre 2002, propose aux tout-petits d'acquies un réel bagage musical. Le keyboard est l'instrument utilisé pour l'initiation au clavier. L'enfant aura ainsi acquis les bases nécessaires pour continuer une formation de piano classique, s'il le désire. Parallèlement, plusieurs instruments rythmiques sont également abordés en cours de façon ludique.

À l'origine de cette méthode, le concertiste et pédagogue français Robert Kaddouch. L'objectif visé par le musicien est de permettre le développement de l'enfant par la musique. De nombreuses activités ludiques sont proposées afin de permettre à l'enfant d'apprendre lui-même. Entre histoires musicales, écoute d'œuvres importantes de la musique classique et improvisation, l'enfant acquiert les bases du solfège.